



En Paca, un habitant sur six vit sous le seuil de pauvreté en 2011

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un habitant sur six (16,4 %) vit sous le seuil de pauvreté en 2011. Ce taux de pauvreté est très légèrement en hausse par rapport à 2010. Paca reste la 4^e région la plus touchée de France métropolitaine. Au sein de la région, le Vaucluse est le plus concerné avec un taux de pauvreté de 19,3 %.

Les familles monoparentales restent les plus exposées au risque de pauvreté : 32,5 % des personnes vivant dans ce type de famille en Paca sont pauvres en 2011. Les jeunes sont également fortement touchés par la pauvreté (24 % des moins de 19 ans).

L'intensité de la pauvreté reste très marquée en Paca, bien plus qu'au niveau national.

Pascal Stirianotti (Insee)

En 2011, 16,4 % des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur (soit 806 200 personnes) vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 977 euros par mois et par unité de consommation (*définitions*). Ce taux de pauvreté est très légèrement en hausse par rapport à l'année 2010, en Paca comme en France métropolitaine (respectivement + 0,1 et + 0,2 point). Au niveau national, le taux de pauvreté s'établit à 14,3 % en 2011.

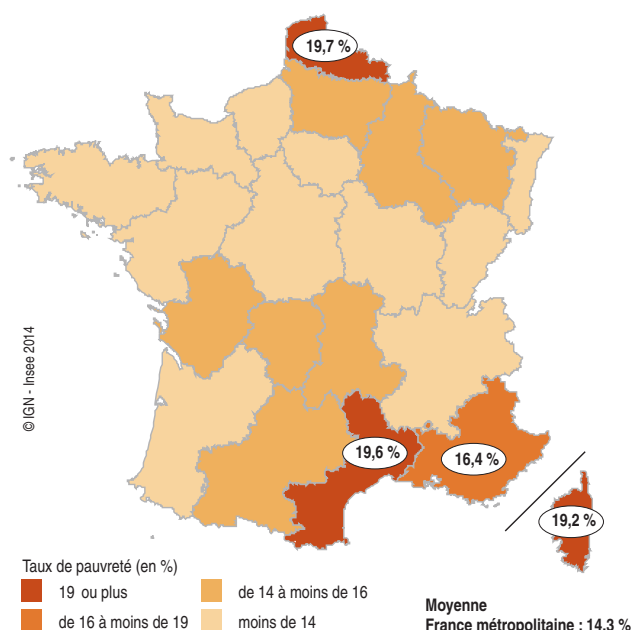
Comme les deux années précédentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur reste en 2011 la 4^e région métropolitaine la plus touchée par la pauvreté (*figure 1*), derrière Nord-Pas-de-Calais (19,7 %), Languedoc-Roussillon (19,6 %) et Corse (19,2 %). C'est dans l'ouest de la métropole que la pauvreté est la moins marquée : en Pays de la Loire (11,6 %) et en Bretagne (11,5 %).

À l'exception des Hautes-Alpes (14,0 %), le taux de pauvreté de tous les départements de la région est supérieur à celui de la moyenne métropolitaine (*figure 2*). Le Vaucluse est le département le plus touché (19,3 %) et se situe à la 7^e place des départements métropolitains selon ce critère. Avec 17,7 %, le taux de pauvreté des Bouches-du-Rhône est également supérieur à la moyenne régionale. Les Alpes-de-Haute-Provence (15,9 %), le Var (14,9 %) et les Alpes-Maritimes (14,4 %) sont légèrement moins exposés.

Les ménages les plus exposés au risque de pauvreté sont les familles monoparentales, dans la région comme au niveau national (*figure 3*). En Paca, 32,5 % des personnes vivant dans

1 Paca reste en 2011 la 4^e région la plus touchée par la pauvreté

Taux de pauvreté par région de France métropolitaine en 2011 (en %)



Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2011

2 Le Vaucluse est le département le plus touché par la pauvreté

Taux de pauvreté et intensité de la pauvreté en 2011

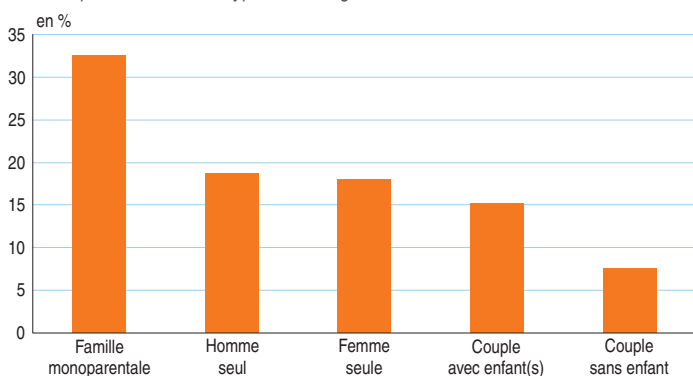
	Taux de pauvreté (%)	Intensité de la pauvreté (%)	Niveau de vie médian des personnes sous le seuil de pauvreté (euros/mois)
Alpes-de-Haute-Provence	15,9	19,5	787
Hautes-Alpes	14,0	17,7	805
Alpes-Maritimes	14,4	20,9	773
Bouches-du-Rhône	17,7	21,9	764
Var	14,9	20,9	774
Vaucluse	19,3	20,7	775
Provence-Alpes-Côte d'Azur	16,4	21,2	771
France métropolitaine	14,3	19,5	787

Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2011

ce type de famille sont concernées. C'est presque deux fois plus que dans l'ensemble de la population régionale. Les personnes seules sont également touchées : 18,7 % des hommes seuls et 18,1 % des femmes seules sont pauvres en Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est davantage qu'au niveau national (respectivement 17,7 % et 16,6 %). Enfin, les familles composées de quatre personnes ou plus sont particulièrement exposées à la pauvreté, en Paca davantage qu'au niveau national (trois points de plus).

3 Les familles monoparentales sont les plus exposées à la pauvreté

Taux de pauvreté selon le type de ménage en Paca en 2011



Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2011

En Provence-Alpes-Côte d'Azur comme en France, les jeunes sont beaucoup plus exposés à la pauvreté que les personnes plus âgées (figure 4). En 2011, 24,0 % des jeunes de 19 ans ou moins sont pauvres dans la région, contre 9,5 % des personnes âgées de 65 ans ou plus.

4 Les jeunes de moins de 19 ans sont davantage exposés à la pauvreté que les personnes âgées de 65 ans ou plus

Taux de pauvreté selon l'âge par région en 2011 (en %)

	de 0 à 19 ans	de 20 à 24 ans	de 25 à 29 ans	de 30 à 64 ans	65 ans ou plus
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24,0	20,8	16,4	15,3	9,5
France métropolitaine	20,5	19,6	13,9	12,6	8,8

Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2011

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'intensité de la pauvreté est très marquée. Autrement dit les ménages pauvres ont un niveau de vie particulièrement faible. Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 3^e région selon ce critère, derrière le Languedoc-Roussillon et la Corse. Parmi les personnes pauvres de Provence-Alpes-Côte d'Azur, la moitié vit avec moins de 771 euros/mois ; c'est 206 euros de moins que le seuil de pauvreté. L'intensité de la pauvreté atteint ainsi 21,2 % en Paca, soit 1,7 point de plus que la moyenne métropolitaine.

Au sein de la région, avec une intensité de la pauvreté à 21,9 %, les Bouches-du-Rhône sont au 4^e rang des départements selon ce critère, après Paris, l'Hérault et le Gard. Le niveau de vie médian des personnes pauvres dans ce département s'établit à 764 euros par mois et par unité de consommation, soit 213 euros de moins que le seuil de pauvreté. ■

Définitions

Intensité de la pauvreté : écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté.

Niveau de vie : il est égal au revenu disponible du ménage, divisé par le nombre d'UC. Le niveau de vie est le même pour tous les individus du ménage.

Personne pauvre : une personne (ou un ménage) est considérée comme pauvre lorsqu'elle vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Revenu disponible : il comprend les revenus d'activités, du patrimoine, de remplacement (allocations chômage, retraites) et les prestations sociales, nets des impôts directs.

Seuil de pauvreté : il correspond à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine. Il s'établit en 2011 à 977 euros par mois et par unité de consommation (UC).

Taux de pauvreté : proportion de personnes (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Unité de consommation (UC) : elle permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente. On utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation. L'échelle utilisée (dite de l'OCDE) retient 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor

Rédacteur en chef :

Claire Joutard

ISSN en cours

© Insee 2014

Pour en savoir plus

- Sur Insee.fr, le Quizz « Mesure de la pauvreté » et la vidéo « La mesure de la pauvreté en questions »
- « Les niveaux de vie en 2012 », *Insee Première n° 1513*, septembre 2014
- « Les revenus et le patrimoine des ménages », *Insee Références*, Édition 2014, juillet 2014
- « En Paca, 805 500 personnes vivent sous le seuil de pauvreté en 2010 », *Insee Paca, Synthèse Flash n° 59*, juillet 2013



Insee
Mesurer pour comprendre